



DÉPARTEMENT DU DOUBS
MAIRIE DE MAMIROLLE
25620
2 bis rue de l'école
TÉL 03 81 55 71 50
FAX 03 81 55 74 61
mairie@mamirolle.com
www.mamirolle.fr

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 12 février 2024 à 19h30

Présidence : M. Daniel HUOT, Maire

Présent : tous les conseillers, sauf Monsieur COPPOLA Ernest et Mesdames MULLER Julie et BERGEZ Gilda, excusés

Procurations : de Monsieur Ernest COPPOLA à Monsieur PARRA Miguel
de Madame Gilda BERGEZ à Monsieur LETHIER Daniel.

Secrétaire : Monsieur PREVITALI Christian

Le Maire certifie :

- que la convocation du conseil municipal a été faite le 8 février 2024;
- que le nombre de conseillers en exercice est de 18

La liste des délibérations est affichée en mairie. Cette liste des délibérations ainsi que les délibérations sont publiées sur le site internet de la commune le 15 février 2024

Le présent procès-verbal sera publié sur le site internet de la commune en exécution des articles L.2131-1, L2121 -25 et R 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du PV du Conseil Municipal du mardi 23 janvier 2024
2. Signature du contrat d'entretien des climatisations de la mairie et du CLSH
3. Informations diverses :

- ✓ Commission travaux : retour sur les décisions :
 - SYDED : proposition de renforcement et d'enfouissement du réseau électrique, Rue des Quatre Vents, constitution d'un groupe de travail
 - Présentation du programme GER 2024
 - Complément rue des Noyers
- ✓ Présentation des travaux sur la ligne des Horlogers et des impacts pour la commune
- ✓ SYDED : reversement 2023 de la TICFE

1. Approbation du PV du Conseil Municipal du mardi 23 janvier 2023

Le procès-verbal de la réunion du mardi 23 janvier 2023 a été adressé à chaque conseiller municipal. Monsieur le Maire invite les conseillers à formuler des remarques sur la rédaction de ce procès-verbal. En l'absence d'observations, le Conseil Municipal approuve ce procès-verbal.

2. Signature du contrat d'entretien des climatisations de la mairie et du CLSH

Monsieur le Maire rappelle aux membres de l'assemblée qu'une climatisation a été installée à la mairie, l'année dernière, dans les bureaux de l'accueil, de la secrétaire de mairie et du service comptable par la société ENORA Services.

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée qu'il projette de faire installer, cette année, une climatisation dans les locaux du Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH). Ces dépenses seront inscrites au budget Murs Nus 2024.

Afin de maintenir ces installations en bon état de fonctionnement, Monsieur le Maire propose de signer avec la société ENORA Services un contrat d'entretien comprenant une visite annuelle d'entretien technique des unités extérieures et intérieures de climatisation pour un montant de 816 € TTC actualisable annuellement.

Après avoir donné lecture des dispositions de ce contrat d'entretien, Monsieur le Maire sollicite l'autorisation de le signer.

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, autorisent Monsieur le Maire à signer le contrat d'entretien des climatisations de la mairie et du CLSH avec la société ENORA Services.

3. Informations diverses

3.1. Commission travaux : retour sur les décisions

- SYDED : proposition de renforcement et d'enfouissement du réseau électrique, Rue des Quatre Vents

Le SYDED doit procéder à un renforcement du réseau électrique, Rue des Quatre vents et préconise, dans le cadre de la réalisation de ces travaux, l'enfouissement du réseau.

Le SYDED prendra en charge 100% du coût des travaux de génie civil et de l'ensemble des travaux électrique ; la fourniture et la pose des réseaux de télécommunications et de l'éclairage public restant à la charge de la CU GBM. Le reste à charge de la commune sera évalué par le Grand Besançon Métropole.

- Présentation du programme de travaux voirie GER 2024

Monsieur le Maire présente aux membres de l'assemblée les travaux qui seront réalisés au cours de cette année dans le cadre du programme annuel de Gros Entretien Renouvellement de la voirie de la CU GBM.

Ces travaux sont les suivants :

- Rue de l'école / Rue des Oiseaux : Pose d'un liant à chaud afin de réparer les portions faïencées de ces rues
- Rue des Noyers : Mise aux normes PMR du passage piétons, côté rue de la gare, mise en sens unique de la rue, avec double sens cyclable autorisé, création de 190m de trottoir, largeur : 1.40 m
- Rue Guillaume PAUTHIER : entre le numéro 2A et l'angle de la rue des Noyers, création d'un trottoir et de 2 passages piétons PMR

3.2. Présentation des travaux sur la ligne des Horlogers

La ligne ferroviaire Besançon / Morteau / La Chaux de Fonds, dite Ligne des Horlogers, sera fermée pour travaux du 4 mars au 31 octobre 2024.

Durant cette période, la SNCF proposera des autocars de substitution en remplacement des TER habituels. La fiche horaire de ces autocars est disponible sur le blog de la mairie.

En outre, la Région Bourgogne Franche-Comté et la SNCF ont décidé de mettre en place la boîte mail suivante : coupure.lignedeshorlogers@sncf.fr qui permettra aux usagers de poser des questions, signaler leurs difficultés ou faire part de leurs demandes durant la période de travaux.

Durant ces travaux, le passage à niveau sera fermé durant deux périodes sur plusieurs jours, des déviations seront mise en place par le Département du Doubs.

Une réunion avec l'ensemble des acteurs concernés se tiendra en mairie le jeudi 15 février 2023 afin d'évoquer l'ensemble des problématiques qu'induisent la réalisation de ces travaux : perturbation des circuits des bus de transport scolaire, perturbation de la circulation des camions assurant le service d'enlèvement des ordures ménagères, allongement des temps d'intervention des services de secours et de la gendarmerie nationale.....

3.3 SYDED : reversement 2023 de la TICFE

Le SYDED a reversé à la commune la somme de 10 219.25 € au titre de la Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité (TICFE) pour l'année 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30

Le prochain conseil municipal se tiendra **le Mercredi 20 mars 2024 à 19h30**

Le secrétaire,

Christian PREVITALI



Le Maire,

Daniel HUOT

